

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 15 décembre 2017

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2017137

Présents : 25

Votants : 32

Objet : Avance de subvention de fonctionnement à l'Espace Dourdan Informations pour 2018

Le 15 décembre 2017 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 8 décembre 2017, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET, Elsa CAUDY, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Nadia LE BOURNOT, Marie-Ange ROUSSEL, Olivier LEGOIS, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Sylvine HENDELUS a donné pouvoir à Olivier BOUTON, Séverine HULBACH a donné pouvoir à Thomas KIEFFER, Claudine KIEFFER a donné pouvoir à Thérèse GILBERT, Luc TURNER a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Christophe JEDRECY a donné pouvoir à Annie SARRAN, Jean-Jacques DULONG a donné pouvoir à Brigitte ZINS, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Thérèse GILBERT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement l'article L1612-1,

Vu l'avis de la commission « Finances – Sécurité » en date du 29 novembre 2017,

Considérant que le budget primitif 2018 du budget principal devrait être voté avant le 15 avril 2018,

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'Espace Dourdan Informations et notamment de permettre la rémunération des agents, il sera nécessaire de lui verser une avance de sa subvention pour 2018 avant 15 avril 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'attribuer** à l'Espace Dourdan Informations une avance de subvention d'un montant de 60 000,00 euros (soixante mille euros),
- **de dire** que les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2018 du budget principal aux articles budgétaires concernés.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **26 DEC. 2017**

- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

La Maire

Maryvonne BOQUET